



La gestion publique de la nature littorale, en quête de légitimité ? L'exemple du Conservatoire du Littoral sur les rivages guyanais

Submitted by Emmanuel Lemoine on Thu, 01/29/2015 - 18:22

Titre	La gestion publique de la nature littorale, en quête de légitimité ? L'exemple du Conservatoire du Littoral sur les rivages guyanais
Type de publication	Communication
Type	Communication avec actes dans un congrès
Année	2010
Langue	Français
Date du colloque	09/2009
Titre du colloque	Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux
Auteur	Barthon, Céline [1], Andreu-Boussut, Vincent [2], Tsayem-Demaze, Moise [3]
Pays	France
Editeur	Les Cahiers de Géographie
Ville	Chambéry

Résumé en
anglais

Cet article s'attache à restituer les principaux résultats d'une recherche financée en 2007-2009 dans le cadre d'un programme interdisciplinaire du CNRS dédié à l'ingénierie écologique. Si la démarche s'est intéressée à la gestion de la nature sur les littoraux français, ce texte se focalise sur l'action du Conservatoire du Littoral en Guyane française et fournit ainsi l'occasion d'observer et de comprendre comment un outil d'intervention foncière - une agence publique en charge de la protection des littoraux en métropole comme en outre-mer - conçu et calibré pour le contexte métropolitain dans les années 1960-70 voit ses mobiles et formes d'action perpétuellement adaptés pour répondre aux exigences de contextes locaux très différentes de celles de la métropole. Incarnant depuis sa création en 1975 une réussite incontestable de la part de l'Etat dans la lutte contre l'urbanisation, il reste cependant difficile à évaluer les effets du système inédit d'intervention et de gestion de la nature initié par le Conservatoire. A la fois top-down et bottom-up, ce système propose en amont de négocier les acquisitions avec les élus locaux et en aval d'en confier la gestion et la valorisation aux acteurs locaux, garantissant une légitimité sociale de la protection des espaces acquis. Dans un contexte de retrait de l'Etat, de revendications identitaires et politiques particulièrement affirmées et d'enjeux environnementaux se hissant à l'échelle internationale, l'efficacité et la légitimité d'intervention du Conservatoire sont parfois mises à mal, même si cette dernière reste garantie par la règle juridique. Afin de mettre en œuvre sa stratégie à l'horizon 2050, l'agence publique témoigne d'un grand pragmatisme et d'une réelle capacité à faire perdurer le système, même si les liens avec les acteurs locaux sont loin d'être toujours pérennes. L'analyse systématique des plans de gestion et de valorisation et des discours de l'ensemble des acteurs en présence révèle la construction d'une gouvernance des aires protégées pour lesquelles le projet de protection est fondamental. Pour renforcer la légitimité sociale de la protection de la nature, les sites sont néanmoins systématiquement proposés comme des espaces publics où les pratiques écotouristiques sont fortement mobilisées et promues. Reste à savoir si le modèle de développement proposé participe d'un développement durable du territoire guyanais.

URL de la
notice

<http://okina.univ-angers.fr/publications/ua7251> [4]

Liens

[1] <http://okina.univ-angers.fr/c.barthon/publications>

[2] [http://okina.univ-angers.fr/publications?f\[author\]=11112](http://okina.univ-angers.fr/publications?f[author]=11112)

[3] [http://okina.univ-angers.fr/publications?f\[author\]=11113](http://okina.univ-angers.fr/publications?f[author]=11113)

[4] <http://okina.univ-angers.fr/publications/ua7251>

Publié sur *Okina* (<http://okina.univ-angers.fr>)